



● YAOUNDÉ – Cameroun  
☎ +237 697 00 84 62  
+39 351 553 1401  
✉ [contact@hamafondation.org](mailto:contact@hamafondation.org)

## PRESENTATION DE HAMA FONDATION

La Fondation Internationale « HAMA FONDATION »(HF) par décision de sa fondatrice et conformément à la loi n°99/014 du 22 décembre 1999 régissant les Organisations Non Gouvernementales, il est créé une Organisation Non Gouvernementale Unipersonnelle à but non lucratif et apolitique au Cameroun, pour l'Insertion, la réinsertion sociale et la Santé Mentale. Elle est une organisation humanitaire de premier plan, dédiée à l'accompagnement et au relai des structures avec des insuffisances abritant des personnes en situation de vulnérabilité (institutions pour personnes handicapées, centres d'accueil pour migrants et réfugiés, prisons et centre de détention, orphelinats et foyers pour enfants, maison de retraite et EHPAD, établissement de santé mentale). Son approche holistique repose sur 7 départements complémentaires.

1. **Le Département Médico-Psychologique** dispense des soins de santé mentale et un suivi psychosocial personnalisé. Il conçoit des programmes visant à réduire les inégalités et à promouvoir l'inclusion en œuvrant à l'amélioration de l'accès aux soins de santé pour tous dans les régions les plus vulnérables.
2. **Le Département de l'Éducation et Formation Professionnelle** développe des programmes visant à accroître l'employabilité et l'autonomie des bénéficiaires.

Le Département de l'Éducation et de la Formation Professionnel de qualité s'attache à renforcer les systèmes éducatifs et à développer les compétences du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est également un département de la Recherche et de l'Innovation qui mène des études de pointe pour façonner des politiques fondées sur des données probantes. Ainsi, HAMA FONDATION met sur pieds des partenariats stratégiques qui forge des collaborations étroites avec les secteurs publics, privés et universitaires.

3. **Le Département de l'Agriculture** met en œuvre des initiatives agro-écologiques pour stimuler l'autosuffisance alimentaire.
4. **Le Département de l'Environnement** conçoit des solutions durables pour préserver les écosystèmes c'est-à-dire développe des solutions innovantes pour la préservation de l'environnement et la transition énergétique.
5. **Le Département Informatique** fournit un accès aux technologies numériques, facteur clé d'insertion et d'inclusion.
6. **Le Département Arts et Culture** valorise les expressions artistiques comme vecteurs de reconstruction identitaire et de résilience.
7. **Le Département Juridique et Relations Internationales** œuvre à la défense des droits et à la mobilisation de soutiens stratégiques.

Enfin, HAMA FONDATION par un plaidoyer s'engage à promouvoir la transparence et la responsabilité dans la prise de décision à l'échelle internationale à relever les défis les plus urgents de notre époque. Ensemble, ces 7 pôles d'expertise incarnent l'engagement de la Fondation à relever les défis complexes de l'insertion et de la réinsertion des personnes en situation vulnérables dans les institutions nécessaires (institutions pour personnes handicapées, centres d'accueil pour migrants et réfugiés, prisons et centre de détention, orphelinats et foyers pour enfants, maison de retraite et EHPAD, établissement de santé mentale) dans une approche holistique centrée sur le bien-être mental et social.